

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courriel électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 3 de l'ordre du jour

CX/NFSDU 23/43/3
février 2023

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME

Quarante-troisième session
Düsseldorf, Allemagne

7 au 10 mars avec adoption du rapport en mode virtuel le 15 mars 2023

QUESTIONS SOULEVÉES PAR LA FAO ET L'OMS

(Préparé par la FAO et l'OMS)

TRAVAUX DE CONSEILS SCIENTIFIQUES VISANT À CONTRIBUER AUX TRAVAUX DU CCFNSDU

Mise à jour mixte FAO/OMS des valeurs d'apport nutritionnel pour les nourrissons et les enfants en bas âge de la naissance jusqu'à l'âge de 3 révolus

La dernière mise à jour des besoins en vitamines et minéraux pour tous les groupes d'âge par la FAO et l'OMS remonte à 2004. Depuis lors, de nouvelles données sont apparues, suggérant que les besoins en certains micronutriments devraient être mis à jour, en particulier pour les nourrissons et les enfants en bas âge. Par conséquent, en partie pour documenter la mise à jour prévue des directives de l'OMS sur l'alimentation complémentaire ainsi que pour contribuer aux travaux en cours du CCFNSDU pour l'établissement des valeurs nutritionnelles de référence (VNR-B) pour les enfants âgés de 6 à 36 mois, la FAO et l'OMS ont créé un groupe d'experts afin d'entreprendre la mise à jour des valeurs d'apport nutritionnel pour les nourrissons et les enfants en bas âge de la naissance jusqu'à l'âge de 3 révolus. Au nombre de ces valeurs d'apport nutritionnel figurent les besoins (par exemple, les besoins nutritionnels moyens [BMN], l'apport adéquat [AA], le niveau nutritionnel individuel [INL_x]) et les limites supérieures de sécurité d'apport. L'objectif du groupe d'experts est de calculer les besoins nutritionnels moyens, si possible, ainsi que l'INL₉₈ (valeur de référence pour l'apport journalier estimée répondant aux besoins de 98 pour cent des individus en bonne santé apparente parmi une population cible) et les UL.

Avant d'entamer le processus de mise à jour des besoins, l'OMS a procédé à un examen initial des publications scientifiques récentes sur les besoins nutritionnels et à une compilation des recommandations diététiques nationales de tous les pays contenant des informations détaillées sur les besoins nutritionnels du groupe d'âge concerné. Grâce aux données obtenues à partir de ce travail préparatoire effectué par l'OMS, la FAO et l'OMS ont pu classer par ordre de priorité les éléments nutritifs à mettre à jour (c'est-à-dire le calcium, la vitamine D et le zinc comme les trois premiers éléments nutritifs à mettre à jour). Une série de revues systématiques a été réalisée et débattue par le groupe d'experts au cours de réunions qui ont débuté en janvier 2021.

Depuis le dernier rapport fourni au CCFNSDU, le groupe d'experts de la FAO et de l'OMS s'est réuni à nouveau cinq fois (réunions 3-7), la 8e réunion étant prévu entre fin janvier et mi-février 2023. L'avancement de la mise à jour concernant le calcium, la vitamine D et le zinc est présenté ci-dessous:

- **Calcium:** la mise à jour des besoins et des valeurs DSENO (dose sans effet nocif observé) est terminée (il n'a pas été possible de déterminer les UL car les données probantes étaient insuffisantes. Un UL correspond au niveau maximal d'apport d'un nutriment qui n'est pas susceptible d'avoir des effets indésirables sur la santé de la plupart des individus d'une population cible, tandis qu'une valeur DSENO correspond au niveau maximal d'apport sans effets nocifs observés. Les valeurs DSENO peuvent servir à calculer les UL. Toutefois, en ce qui concerne le calcium – et probablement le zinc également – le nombre d'études mentionnant les valeurs DSENO était trop restreint pour que le groupe d'experts puisse calculer les UL en toute confiance.)
- **Vitamine D:** la mise à jour des besoins et ainsi que des UL et NOAEL doit être achevée lors de la 8e réunion du groupe d'experts de la FAO et de l'OMS en janvier ou février 2023.
- **Zinc:** la mise à jour des besoins est terminée; celle des NOAEL (il n'a pas été possible de déterminer les UL) doit être achevée lors de la 9e réunion du groupe d'experts de la FAO et de l'OMS en mars ou en avril 2023.

Des examens de la portée ont été réalisés pour ce qui est du fer, de la vitamine A, du folate et du magnésium. La FAO et l'OMS les examinent actuellement afin de décider des prochaines étapes.

Avis scientifique concernant l'élaboration des principes généraux pour l'établissement de VNR-B pour les nourrissons du deuxième âge et les enfants en bas âge

La FAO a commandé un rapport visant à fournir un avis scientifique au CCNFSDU sur les données détaillées des valeurs de référence pour l'apport journalier (DIRV)¹ pour les protéines et 24 micronutriments pour les nourrissons du deuxième âge (6 à 12 mois) et les enfants en bas âge (12 à 36 mois) dans les publications de six organismes scientifiques compétents reconnus (OSCR) et de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture/Organisation mondiale de la Santé (FAO/OMS). Le rapport a évalué, catégorisé et classé les méthodes utilisées pour calculer ces DIRV et a fourni un avis sur les catégories qui peuvent être intégrées dans les principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence du Codex (VNR-B)² pour les nourrissons du deuxième âge et les enfants en bas âge. Le projet de rapport a été présenté au Codex en vue de l'avancement des travaux du Groupe de travail en ligne sur les VNR-B pour les nourrissons du deuxième âge et les enfants en bas âge.

AUTRES INFORMATIONS

Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition 2016-2025

La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2016, vise à accélérer la mise en œuvre des engagements de la CIN2, à atteindre les objectifs mondiaux en matière de nutrition et de maladies transmissibles (MNT) liées à l'alimentation d'ici 2025, et à contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030. Le troisième rapport d'avancement du Secrétariat général pour la mise en œuvre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), préparé par le Secrétariat mixte FAO/OMS de la Décennie de la nutrition, a été présenté lors de l'Assemblée générale en avril 2022, conformément à la résolution 72/306 de l'Assemblée générale. Ce rapport décrit les principales évolutions sur la période 2020-2021 en vue de réaliser les objectifs mondiaux en matière de nutrition et les cibles des Objectifs de développement durable associés. Au nombre de ces évolutions figurent les progrès des activités en matière de nutrition dans les six domaines d'action du programme de travail de la Décennie de la nutrition, les progrès réalisés concernant la base scientifique pour une meilleure nutrition ainsi que d'autres processus mondiaux de nutrition. Le rapport présente également l'engagement des parties prenantes en matière de nutrition, induit par la Décennie de la nutrition et les dialogues mondiaux correspondants, notamment le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et le Sommet sur la Nutrition pour la croissance (N4G) à Tokyo en 2021.

L'examen à mi-parcours de la Décennie de la nutrition a permis de définir les domaines d'action prioritaires suivants pour 2021-2025: (i) l'accès à une alimentation saine à des prix abordables; (ii) créer des environnements alimentaires sains, y compris réglementer la reformulation et la commercialisation d'aliments ultra-transformés à forte teneur énergétique riches en graisses, sucres ou sel; et (iii) l'interdépendance entre la nutrition et les changements environnementaux et climatiques. Sur la base de l'examen à mi-parcours et d'autres processus mondiaux, les domaines nécessitant d'intensifier les efforts sont notamment les suivants: - aborder les enjeux de la nutrition dans le cadre des systèmes alimentaires et des changements climatiques lors de la prochaine COP28; - renforcer les mécanismes de responsabilité afin de s'assurer que les engagements pris durant le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et le Sommet sur la Nutrition pour la croissance (N4G) à Tokyo en 2021 apportent un réel changement durable; - aligner les engagements du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires ainsi que les coalitions et les engagements du Sommet sur la Nutrition pour la croissance (N4G) à Tokyo en 2021 sur les modalités d'engagement de la Décennie (c'est-à-dire les engagements SMART et les réseaux d'action) afin de faire progresser le programme mondial de nutrition de façon cohérente dans de nombreux secteurs et de maintenir la dynamique politique pour intensifier les actions en matière de nutrition dans le cadre du suivi suite au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et du Centre de coordination; - renforcer les mécanismes de coordination entre les organismes des Nations Unies en appui de la réalisation des objectifs en matière de nutrition, y compris dans le cadre de la mise en œuvre de la trajectoire des systèmes alimentaires nationaux.

L'Initiative de surveillance pour des régimes alimentaires sains (Healthy Diets Monitoring Initiative), une initiative mixte FAO/OMS/UNICEF a été mise en place en 2022 afin de rassembler des experts et d'entamer

¹ Valeurs de référence pour l'apport nutritionnel: désigne les valeurs de référence pour l'apport nutritionnel fournies par la FAO et l'OMS ou des organismes scientifiques compétents reconnus qui peuvent être prises en compte pour l'établissement d'un VNR. Ces valeurs peuvent être exprimées de différentes manières (par exemple, sous la forme d'une valeur unique ou d'une fourchette de valeurs) et sont applicables à la population générale ou à une partie de la population (par exemple, des recommandations pour une tranche d'âge spécifique).

² Valeurs nutritionnelles de référence – Besoins: désigne les VNR basées sur les niveaux d'éléments nutritifs associés aux besoins nutritionnels pour la population générale.

un processus visant à parvenir à un consensus sur les principes fondamentaux de ce qui constitue un régime alimentaire sain et sur les répercussions des indicateurs de surveillance des avancées vers des régimes alimentaires sains sur le plan national et mondial. Une déclaration de consensus sera publiée début 2023 ainsi qu'un programme de travail visant à accélérer l'avancement en matière d'élaboration, de validation et de mise en place d'indicateurs de mesure des progrès réalisés.

L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde en 2022: Recentrer les politiques alimentaires et agricoles afin de rendre les régimes alimentaires sains plus abordables (SOFI 2022)

La FAO, le FIDA, l'UNICEF, le PAM et l'OMS ont collaboré afin de produire le rapport mixte sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde en 2022. Ce rapport présente les nouvelles tendances ainsi qu'une analyse de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, y compris une mise à jour des estimations relatives aux coûts et à l'accessibilité des régimes alimentaires sains. Il présente également un bilan du soutien aux politiques alimentaires et agricoles actuellement en place dans le monde pour mieux comprendre l'ampleur de ce soutien, les activités et les acteurs principalement soutenus (ou, au contraire, pénalisés) ainsi que les trajectoires via lesquelles ce soutien fait monter le coût relatif des aliments nutritifs et promeut des régimes alimentaires néfastes pour la santé. Le rapport recommande notamment que les gouvernements repensent à la façon dont ils pourraient réaffecter leurs budgets publics pour les rendre plus efficaces et rentables en réduisant le coût des aliments nutritifs et en améliorant la disponibilité et l'accessibilité des régimes alimentaires sains de manière durable et sans laisser personne de côté.

Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est la plateforme internationale et intergouvernementale la plus inclusive qui permet à toutes les parties prenantes de collaborer pour assurer la sécurité alimentaire et une bonne nutrition pour tous. Le Comité rend compte à l'Assemblée générale des Nations Unies par l'intermédiaire du Conseil économique et social (ECOSOC) ainsi qu'à la Conférence de la FAO. Lors de sa 47^e Assemblée plénière en février 2021, le CSA a approuvé les Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition (VGFSyN). En octobre 2021, le CSA a réaffirmé le rôle de toutes les parties prenantes qui consiste à concrétiser les Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition en mesures spécifiques sur le plan régional, national et local. En outre, la FAO a mis en place une plateforme de référence qui fournit des données de référence et des outils pour aider les gouvernements et les parties prenantes à adopter les Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition. Cette plateforme permet d'accéder facilement à des normes scientifiques spécialisées et factuelles ainsi qu'à des directives normatives et à des recommandations de la FAO, de l'OMS et d'autres organismes membres d'ONU-Nutrition, y compris celles élaborées par le Codex, concernant les 105 recommandations des Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition. L'OMS appuie activement la diffusion et l'utilisation des Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition, tout en mettant l'accent sur un ensemble de sept mesures visant à améliorer la qualité nutritionnelle des aliments tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et dans les environnements alimentaires, et a collaboré avec le CSA au cours de la semaine de discussions sur la santé à l'occasion d'un événement en partenariat sur les Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition (VGFSyN) – Promouvoir des régimes alimentaires sains par le biais de systèmes alimentaires durables.

ACTIVITÉS DE LA FAO

Réunion technique ad hoc mixte de l'IAEA et de la FAO sur la marche à suivre concernant l'évaluation des besoins en protéines et de la qualité des protéines, ainsi que le développement d'une base de données sur la digestibilité et la qualité des protéines

Une réunion s'est tenue du 10 au 13 octobre 2022 au siège de l'IAEA à Vienne afin d'examiner et de mettre à jour les données probantes et les méthodes connexes sur l'évaluation des besoins en protéines et de la qualité des protéines et concevoir un cadre de développement d'une base de données sur la digestibilité des protéines dans le but de faciliter le dialogue sur l'évaluation de la qualité des protéines et l'apport suffisant en protéines chez différentes populations. Les participants à la réunion sont convenus que les préoccupations vont grandissant concernant certaines questions, à savoir comment nourrir de façon durable la population mondiale, comment passer à des sources de protéines plus durables et avec un impact environnemental réduit et ce que cela signifie en termes de qualité des protéines. Tous les participants se sont accordés à dire que la marche à suivre consiste à utiliser les méthodes in vitro pour la qualité des protéines; toutefois, ces méthodes doivent être optimisées et normalisées. Ils ont également reconnu que les nouvelles données étaient insuffisantes pour justifier une mise à jour des besoins en acides aminés et des modèles de référence, qu'il y avait un besoin urgent de (nouvelles) données, en particulier concernant les personnes âgées et les nourrissons, et qu'il fallait établir des capacités et des compétences techniques en matière d'évaluation de la qualité des protéines dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Pour finir, les participants à la réunion sont convenus que les futurs travaux doivent être axés sur les indicateurs fonctionnels (par exemple,

retards de croissance, émaciation, etc.) qui peuvent être liés à une mauvaise qualité des protéines et à des carences en acides aminés.

Au sujet de la base de données sur la digestibilité des protéines, tous les participants se sont accordés à dire que cette base de données est nécessaire et urgente et qu'il y a suffisamment de données pour l'alimenter. L'objectif serait de développer, d'alimenter et de gérer une solide base de données totalement accessible sur la digestibilité iléale des protéines et des acides aminés dans les aliments consommés par les êtres humains et de fournir des données à jour sur la qualité des protéines de différentes sources alimentaires. Les prochaines étapes consisteront notamment à étudier les solutions de financement et à définir les modalités de mise en place d'un groupe consultatif d'experts scientifiques qui contribuera à la validation des données existantes et à la gestion future de la base de données.

Développement de la Stratégie et vision de la FAO pour ses activités en matière de nutrition

Après un processus consultatif approfondi sur deux ans, la Stratégie et vision de la FAO pour ses activités en matière de nutrition (Stratégie en matière de nutrition) a été adoptée lors de la 166^e session du Conseil de la FAO. Ce document vise à guider et à soutenir l'Organisation dans sa mission rehausser les niveaux de nutrition.

La FAO a entrepris un plan d'action visant à passer de la stratégie à une action concrète tenant compte du contexte. Au niveau mondial, cette action est centrée sur la fonction normative de l'Organisation. Le plan d'action au niveau régional, qui a été établi dans le cadre d'une collaboration entre le siège et les bureaux décentralisés, s'attache à concrétiser les activités en matière de nutrition en tenant compte du contexte, des conditions et des priorités de chaque région. À cet effet, La FAO a convoqué son réseau technique sur la nutrition, qui est composé d'experts dans tous ses domaines techniques au siège et dans les bureaux décentralisés, afin d'orienter ses activités en matière de nutrition et d'améliorer l'accès à l'expertise, aux connaissances et aux ressources dans toute l'Organisation.

Dans sa volonté de diriger en montrant l'exemple, la FAO a formulé, à l'occasion du Sommet sur la Nutrition pour la croissance organisé à Tokyo, des engagements ambitieux et mesurables qui sont le reflet de son attachement à l'amélioration des politiques et à une action à l'échelle des pays et du monde. Les prochaines étapes porteront sur la communication, les activités normatives et l'engagement mondial par lesquels la FAO s'emploie à maintenir l'attention accordée au rôle fondamental que jouent des systèmes agroalimentaires PLUS efficaces, PLUS inclusifs, PLUS résilients et PLUS durables pour une alimentation saine et une meilleure nutrition, tout en tirant parti des possibilités offertes par les quatre améliorations au titre de son Cadre stratégique 2022- 2031 pour améliorer son action. La FAO rendra compte des efforts qu'elle déploie pour s'acquitter de sa mission dans le domaine de la nutrition en assurant un suivi des indicateurs du Cadre de responsabilités et du Plan de mise en œuvre de ses activités en matière de nutrition.

Bases de données sur la consommation alimentaire mondiale

L'outil FAO/OMS de dissémination de données individuelles de consommation alimentaire au niveau mondial (FAO/WHO GIFT) est une plateforme en ligne publique, hébergée par la FAO et soutenue par l'OMS qui donne accès à des données quantitatives sur la consommation alimentaire individuelle, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu moyen. Cette base de données complète est un outil polyvalent et fournit des indicateurs alimentaires simples et précis, dérivés de données ventilées par sexe et par âge sur la consommation alimentaire individuelle, qui sont nécessaires dans les domaines de la nutrition et de la sécurité sanitaire des aliments, en particulier pour évaluer l'exposition alimentaire. Le système de classification et de description des aliments utilisé a pour nom FoodEx2. Il a été développé par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et consolidé en vue d'un usage mondial. L'outil est accessible en ligne gratuitement par l'intermédiaire d'une plateforme Web interactive: <http://www.fao.org/gift-individual-food-consumption/fr/>. FAO/WHO GIFT est actuellement alimentée par des microdonnées provenant d'enquêtes que l'utilisateur final peut télécharger pour une analyse secondaire. À ce jour, la plateforme contient des microdonnées provenant de 36 enquêtes (11 nationales et 25 infranationales). La plateforme contient également une carte d'inventaire avec des informations détaillées sur 320 enquêtes (152 nationales et 168 infranationales), principalement de pays à revenu faible ou intermédiaire. La plateforme FAO/WHO GIFT est disponible à l'adresse <http://www.fao.org/gift-individual-food-consumption/fr/>.

Recommandations alimentaires (FSBDG)

En collaboration avec des experts de renommée mondiale, la FAO a mis au point une nouvelle méthodologie d'élaboration et de mise en œuvre de la deuxième génération des recommandations alimentaires qui sont basées sur les systèmes alimentaires. Grâce à cette nouvelle méthodologie, les pays seront en mesure non seulement d'aborder les défis et priorités en matière de santé et de nutrition, mais également de les ancrer dans une analyse ciblée des systèmes alimentaires afin d'accroître leur utilité, leur pertinence et leur contribution à la transformation des systèmes alimentaires pour une durabilité socioculturelle, économique et environnementale, en tirant parti du potentiel des recommandations alimentaires à inspirer et guider les

politiques et les actions dans l'ensemble des systèmes alimentaires. Les recommandations résultant de cette nouvelle méthodologie sont des recommandations à plusieurs niveaux liées au contexte qui permettent aux gouvernements de définir ce qui constitue un régime alimentaire sain issu de systèmes alimentaires durables, d'harmoniser les politiques et les programmes en matière d'alimentation et d'aider la population à adopter des modes et habitudes alimentaires plus sains et plus durables. L'efficacité de ces recommandations réside dans le fait qu'elles sont élaborées grâce à un processus de participation éclairé, multidisciplinaire et multisectoriel ainsi qu'à une analyse des systèmes alimentaires. Elles donnent lieu à un ensemble de résultats et de ressources qui peuvent être utilisés afin de transformer les systèmes alimentaires pour de meilleures habitudes alimentaires et, par conséquent, une meilleure santé, une meilleure nutrition et d'autres résultats durables.

La FAO continue d'apporter un soutien technique aux pays pour l'élaboration et la mise en œuvre des recommandations alimentaires. Au cours des quatre dernières années, la FAO a apporté un soutien technique à 14 pays de la région Afrique, 9 pays en Amérique latine et dans les Caraïbes, 2 pays en Europe et en Asie centrale et 1 pays en Asie et dans le Pacifique. Le site Web de la FAO sur les Recommandations alimentaires qui a été lancé en novembre 2014 continue d'être mis à jour et constitue l'unique référentiel et plateforme mondiale pour l'échange d'informations sur les recommandations alimentaires du monde entier. Actuellement, le référentiel contient des informations de près de 100 pays. Pour accéder au site Web de la FAO sur les Recommandations alimentaires: <http://www.fao.org/nutrition/education-nutritionnelle/food-dietary-guidelines/home/fr/>.

Alimentation scolaire et nutrition

La FAO considère que les écoliers constituent une population prioritaire pour les interventions en matière de nutrition et que les écoles constituent un cadre idéal pour apporter un soutien à la nutrition et au développement des enfants et des adolescents. Sur la base du Cadre de la FAO pour l'alimentation et la nutrition scolaires³ et du livre blanc sur l'éducation alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire⁴, la FAO collabore depuis 2021 avec l'UNICEF pour renforcer l'éducation alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, dans le but ultime de promouvoir les compétences en matière d'alimentation chez les écoliers et les adolescents pour aboutir à de meilleurs choix alimentaires et à l'adoption de régimes alimentaires plus sains et plus durables. En 2022, la FAO et l'UNICEF ont mis au point une initiative conjointe mondiale visant à développer les capacités des fonctionnaires de l'éducation et des concepteurs des programmes scolaires pour qu'ils intègrent des programmes pragmatiques d'éducation alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire. Cette initiative sera lancée 2023.

En juin 2022, la FAO a lancé le [School Food Global Hub](#)⁵, plateforme développée par la FAO en collaboration avec le PAM et soutenue par le Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture. La plateforme soutient l'initiative entre pairs de la Coalition pour l'alimentation scolaire qui a été lancée lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en 2021 et fait partie d'un projet visant à créer une méthodologie globale pour aider les pays à élaborer de solides recommandations et normes alimentaires en matière de repas scolaires et d'alimentation en milieu scolaire. L'un des principaux objectifs de cette plateforme est d'encourager le dialogue au niveau mondial sur l'importance de l'alimentation en milieu scolaire afin de favoriser l'adoption d'habitudes alimentaires saines chez les enfants et les adolescents. La plateforme présente également les mesures complémentaires qui contribuent à ces objectifs, telles que l'environnement alimentaire scolaire, les cadres politiques et juridiques, l'intégration de l'éducation alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire dans les programmes scolaires, les initiatives locales d'alimentation scolaire, etc. Dans ce contexte, elle vise à réunir toutes les données possibles sur ces domaines (articles et publications scientifiques, actualités, événements et bien d'autres ressources utiles). La plateforme offre de nombreuses caractéristiques innovantes qui peuvent intéresser différents publics: la section [« Aux quatre coins du monde »](#) est une ressource unique pour recueillir les données spécifiques à chaque pays sur l'alimentation scolaire et l'éducation alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire de 20 pays à ce jour, tandis que la section [« Pays »](#) contribue aux échanges entre pairs sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés en matière d'alimentation scolaire. La section [« Jeunesse »](#) constitue une plateforme pour partager du contenu interactif sur les réseaux sociaux et organiser des campagnes afin de documenter les expériences des jeunes en matière d'alimentation scolaire et d'éducation alimentaire dans un format audiovisuel (vidéos, photos, récits).

ACTIVITÉS DE L'OMS

³ Cadre de la FAO pour l'alimentation et la nutrition scolaires, 2019, <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA4091FR/>

⁴ FAO. 2020. Éducation alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire – Un livre blanc sur l'état actuel, les principes, les défis et les recommandations pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (en anglais). Rome. <https://doi.org/10.4060/cb2064en>

⁵ <https://www.fao.org/platforms/school-food/fr>

Consultation OMS/UNICEF sur l'amélioration de la disponibilité et des coûts des ATPE pour le traitement des enfants souffrant d'émaciation sévère

Suite à la publication de la Directive de l'OMS sur la teneur en produits laitiers dans les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi destinés au traitement de la malnutrition aiguë sévère sans complications⁶, l'OMS et l'UNICEF ont organisé une consultation technique de deux jours en novembre 2021. Les objectifs consistaient à i) débattre des obstacles et des solutions pour améliorer la disponibilité des ATPE; et ii) débattre de la marche à suivre pour établir des données probantes permettant d'élaborer de nouvelles formulations des ATPE, y compris apporter des précisions sur le processus d'évaluation de l'OMS des nouvelles données probantes pour les directives mondiales.

La consultation technique a réuni plus de 70 experts mondiaux en élaboration d'ATPE, recherche et gestion de l'émaciation sévère et de l'œdème nutritionnel. L'un des principaux obstacles déterminés était les coûts élevés du traitement de l'émaciation sévère et de l'œdème nutritionnel. Au terme de longues délibérations, les experts ont conclu que les ATPE, bien qu'importants, ne constituaient pas le principal facteur de coûts dans le traitement de l'émaciation sévère et de l'œdème nutritionnel. Il est actuellement difficile d'estimer les coûts totaux de traitement. Par conséquent, il reste difficile de déterminer dans quelle mesure les efforts visant à réduire le coût des ATPE amélioreraient dans l'ensemble l'accès au traitement. Les experts restent d'accord sur le fait que l'élaboration de nouvelles formulations et de formulations alternatives pour améliorer la disponibilité des ATPE pour le traitement de l'émaciation sévère ou de l'œdème nutritionnel doit être encouragée, comme indiqué dans la directive.

Mise à jour de l'OMS de la recommandation sur la quantité et la durée d'utilisation des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi pour le traitement de l'émaciation sévère ou de l'œdème nutritionnel

L'OMS met à jour actuellement la recommandation sur la quantité et la durée d'utilisation des ATPE. L'OMS avait recommandé auparavant d'administrer aux nourrissons et aux enfants souffrant d'émaciation sévère ou d'œdème nutritionnel des ATPE à un dosage de 150-220 kcal/kg/jour jusqu'au rétablissement (données anthropométriques). Cette quantité était censée contribuer à un taux élevé constant de prise de poids dont il n'est pas fait état dans les programmes de traitement. Au lieu de cela, le taux de prise de poids diminue souvent au cours du traitement avec les ATPE, les besoins énergétiques diminuant au fil du temps. Reste également à voir quel taux approprié de prise de poids correspondrait à un rétablissement des fonctions et quels autres résultats essentiels devraient être pris en compte lors de l'administration des ATPE. Afin d'étudier ces questions, l'OMS a créé un groupe de travail pour l'élaboration de directives sur l'établissement de la quantité optimale d'ATPE à administrer à ces enfants. La recommandation mise à jour sera publiée dans le cadre des directives de traitement de l'émaciation qui seront communiquées mi-2023.

Demande d'intégration des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (ATPE) dans la Liste modèle de l'OMS des médicaments essentiels

L'OMS et l'UNICEF ont présenté une demande d'intégration des ATPE dans la Liste modèle de l'OMS des médicaments essentiels pour le traitement de l'émaciation sévère et de l'œdème nutritionnel chez les enfants âgés de plus de 6 mois. Cette demande vise à améliorer l'approvisionnement et l'accès aux ATPE par les autorités de santé des pays dans lesquels l'émaciation sévère et l'œdème nutritionnel sont très répandus. Les ATPE sont actuellement fournis principalement par des organismes donateurs. Afin de veiller à la durabilité et à la disponibilité des ATPE dans les systèmes nationaux de santé, les autorités de santé des pays doivent participer à leur approvisionnement. L'intégration des ATPE dans la Liste modèle de l'OMS devrait faciliter leur adoption par les systèmes nationaux de santé et accroître la capacité d'approvisionnement en ATPE des autorités de santé des pays dans le cadre de la mise en place, l'établissement du budget et l'intégration des systèmes nationaux de santé dans les chaînes sanitaires.

La demande sera évaluée lors de la 24e réunion du Comité OMS d'experts de la Sélection et de l'Utilisation des Médicaments essentiels qui se tiendra du 24 au 28 avril 2023 au siège de l'OMS à Genève.

Directives de l'OMS sur l'alimentation complémentaire des nourrissons et des enfants âgés de 6 à 23 mois

L'OMS finalise actuellement les directives sur l'alimentation complémentaire des nourrissons et des enfants en bas âge. Les directives porteront sur des sujets tels que la poursuite de l'allaitement, le moment auquel il convient d'introduire les aliments complémentaires, les substituts du lait maternel lorsque celui-ci n'est pas suffisant, la diversité alimentaire, les boissons et les aliments mauvais pour la santé, les suppléments et fortifiants en vitamines et minéraux ainsi que l'alimentation réactive. Les données probantes étayant les directives sont présentées dans 12 revues systématiques de la littérature et complétées par une modélisation des habitudes alimentaires visant à étudier les carences en éléments nutritifs selon différentes habitudes alimentaires. Le cadre DECIDE (Developing and Evaluating Communication Strategies to support Informed

⁶ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240022270>

Decisions and Practice based on Evidence), un outil de prise de décision sur la base de données probantes qui prend en compte les effets des interventions, les valeurs, les ressources, l'équité, l'acceptabilité et les critères de faisabilité, a été utilisé pour aider à la formulation des recommandations par le groupe d'élaboration des directives. Les directives font actuellement l'objet d'un examen final par les membres du groupe d'élaboration des directives. Elles seront ensuite soumises à un examen par des pairs. Leur publication est prévue au cours de l'été 2023.

Soutien technique de l'OMS au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel

En 2022, à la demande de l'Assemblée mondiale de la Santé, l'OMS a publié un rapport sur la portée et l'impact des stratégies de commercialisation numérique pour la promotion des substituts du lait maternel. D'après les conclusions du rapport, l'Assemblée demande à présent des directives pour les États membres sur des mesures réglementaires visant à limiter la commercialisation des substituts du lait maternel afin de s'assurer que les nouvelles réglementations ainsi que celles existantes établies pour la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions ultérieures de l'Assemblée mondiale de la Santé en la matière luttent de manière adéquate contre les pratiques de commercialisation numérique. L'OMS prépare actuellement ces directives qui seront présentées à l'Assemblée en 2024.

L'OMS a collaboré avec une société de marketing international dans le cadre d'une étude sur la portée et l'impact de la commercialisation sur les pratiques d'alimentation des nourrissons au Bangladesh, en Chine, au Mexique, au Maroc, au Nigeria, en Afrique du Sud, au Royaume-Uni et au Vietnam. Cette étude montre l'omniprésence des pratiques de commercialisation des substituts du lait maternel et démontre que l'exposition à la commercialisation suscitait fortement des attitudes plus positives envers l'alimentation à base de préparations et un besoin en substituts du lait maternel. Les pratiques de commercialisation des substituts du lait maternel amoindrissent la confiance des femmes dans leur capacité à allaiter et tirent parti de leurs attentes et de leurs craintes concernant l'allaitement.

Le rapport 2022 sur la situation dans le cadre du Code analyse les dispositions du Code couvertes par les législations nationales de l'ensemble des 194 États membres de l'OMS. Il montre qu'entre 2016 et 2021, 25 pays ainsi que l'Union européenne ont mis à jour leurs mesures juridiques dans le cadre du Code ou en ont adopté de nouvelles. Par rapport aux anciennes lois et réglementations, les pays ayant adopté de nouveaux instruments juridiques sont beaucoup plus susceptibles d'être pleinement en accord avec le Code et d'assurer une utilisation correcte des substituts du lait destinés aux enfants jusqu'à l'âge de 36 mois.

Afin d'accélérer la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans les pays, l'OMS et l'UNICEF coorganisent un Congrès mondial qui se tiendra en juin 2023. Le Congrès mondial sur la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel réunira les délégations des gouvernements, des agences des Nations Unies, des organisations de la société civile et des universitaires afin 1) d'accroître les connaissances et les compétences sur les stratégies visant à mettre fin à la commercialisation contraire à l'éthique des substituts du lait maternel, des biberons et des tétines; 2) d'élaborer des feuilles de route/plans de travail nationaux pour renforcer la législation, le suivi et l'application du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel; et 3) d'établir des réseaux régionaux pour partager des informations et soutenir l'action nationale sur le Code.

Sous-groupe sur l'alimentation et la santé du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG)

Le sous-groupe sur l'alimentation et la santé du NUGAG a poursuivi ses travaux sur une série de directives sur les régimes alimentaires sains depuis le dernier rapport présenté au CCNFSDU.

- **Lipides totaux:** La consultation publique s'est achevée et la directive a été approuvée par le Comité de révision des directives de l'OMS. La directive est en cours de préparation pour publication au cours du printemps 2023.
- **Acides gras saturés et acides gras trans:** La consultation publique s'est achevée et la directive a été approuvée par le Comité de révision des directives de l'OMS. La directive est en cours de préparation pour publication au cours du printemps 2023.
- **Glucides:** La consultation publique s'est achevée et la directive a été approuvée par le Comité de révision des directives de l'OMS. La directive est en cours de préparation pour publication au cours du printemps 2023.
- **Édulcorants non sucrés:** La revue systématique encadrant la directive a été publiée sous forme de document de l'OMS (<https://www.who.int/publications/i/item/9789240046429>). En outre, la 18e réunion du sous-groupe sur l'alimentation et la santé du NUGAG s'est tenue afin de finaliser les recommandations. La consultation publique s'est ensuite achevée et la directive a ensuite été approuvée par le Comité de révision des directives de l'OMS. La directive est en cours de préparation pour publication au cours du printemps 2023.

□ **Acides gras polyinsaturés:** La 19e réunion du sous-groupe sur l'alimentation et la santé du NUGAG s'est tenue en 2022 afin d'examiner les données probantes mises à jour et de finaliser les recommandations. Une consultation publique est prévue au printemps 2023. Elle sera suivie de l'examen de l'avant-projet de directive par le Comité de révision des directives de l'OMS. La publication de la directive est prévue entre la mi-2023 et la fin 2023.

□ **Habitudes alimentaires:** La revue systématique a été finalisée. Les prochaines étapes font actuellement l'objet de discussions.

□ **Utilisation de succédanés de sel pauvres en sodium:** En réponse aux demandes d'orientation sur l'utilisation des succédanés de sel pauvres en sodium pour réduire la consommation de sel/sodium par les populations, l'OMS a lancé le processus d'élaboration des directives en 2019. Le NUGAG s'est réuni pendant quatre jours fin novembre/début décembre 2021 afin d'examiner les données probantes et de formuler les recommandations. La revue systématique a été publiée ([Rapport complet](#)⁷ et [Résumé](#)⁸). Un document d'orientation est en cours de préparation. Un appel de commentaires est prévu début 2023.

Sous-groupe sur les actions politiques du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG)

Suite au processus d'élaboration des directives de l'OMS, le sous-groupe sur les actions politiques du NUGAG élabore actuellement des directives sur les politiques relatives aux domaines de priorité en matière d'environnement alimentaire. La directive sur les politiques visant à protéger les enfants de l'impact néfaste du **marketing alimentaire** est en cours de finalisation suite à un examen par des pairs et un appel public de commentaires⁹. La version finale de l'avant-projet de la directive sur les **politiques fiscales** visant à promouvoir une alimentation saine fait actuellement l'objet d'un examen par des pairs et un appel public de commentaires doit s'achever le 3 février 2023¹⁰. La directive sur les **politiques d'alimentation et de nutrition scolaires** est en cours de préparation pour examen par des pairs et consultation publique. Le sous-groupe sur les actions politiques du NUGAG s'est réuni en ligne en décembre 2022 et en janvier 2023 afin d'examiner les données probantes mises à jour et de formuler des projets de recommandations sur les **politiques d'étiquetage nutritionnel**, en tenant compte de l'irréfutabilité des données probantes et de critères supplémentaires tels que la prépondérance des données probantes pour les avantages et les inconvénients, les implications en matière de ressources, l'acceptabilité et la faisabilité de la mise en œuvre des politiques ainsi que les répercussions possibles de cette mise en œuvre sur l'équité et les droits de la personne. Le travail concernant une cinquième politique en matière d'environnement alimentaire a démarré sur l'**étiquetage nutritionnel des menus et le contrôle des portions** afin d'améliorer l'environnement alimentaire hors du domicile. Une analyse de la portée a été commandée et un examen des facteurs contextuels est en cours, y compris des valeurs; des implications en matière de ressources; de l'équité et des droits de la personne; ainsi que de l'acceptabilité et la faisabilité de la mise en œuvre de l'étiquetage nutritionnel des menus et du contrôle des portions. Une réunion du NUGAG est prévue pour débattre et finaliser la portée, les questions PICO et les domaines d'action prioritaires visant à orienter la réalisation de la revue systématique, puis à formuler des recommandations pour une directive sur l'étiquetage nutritionnel des menus et le contrôle des portions en vue d'améliorer l'environnement alimentaire hors du domicile.

Élimination des acides gras trans produits industriellement

En mai 2018, l'OMS a appelé à l'élimination mondiale des acides gras *trans* (AGT) produits industriellement d'ici 2023. Pour réussir l'élimination des AGT, l'OMS recommande aux gouvernements d'adopter l'une des deux politiques fondées sur les meilleures pratiques suivantes: 1) Limitation obligatoire à 2 grammes d'AGT pour 100 grammes de graisses et d'huiles totales dans tous les aliments; et 2) Interdiction obligatoire de la production ou de l'utilisation d'huiles partiellement hydrogénées comme ingrédient dans tous les aliments.

En janvier 2023, l'OMS a présenté son quatrième rapport annuel d'avancement « Objectif 2023: Rapport 2022 de l'OMS sur l'élimination mondiale des graisses trans »¹¹ lors d'une réunion virtuelle de haut niveau¹². Le rapport montre que 43 ont mis en œuvre des politiques fondées sur les meilleures pratiques pour éliminer les AGT des aliments et que 2,8 milliards de personnes dans le monde sont protégées. Toutefois, malgré

⁷ <https://www.cochranelibrary.com/cdsr/doi/10.1002/14651858.CD015207/full/fr?contentLanguage=fr>

⁸ https://www.cochrane.org/fr/CD015207/PUBHLTH_lutlisation-de-substituts-du-sel-faible-teneur-en-sodium-au-lieu-du-sel-ordinaire-reduit-elle-la

⁹ <https://www.who.int/news-room/articles-detail/Online-public-consultation-on-draft-guideline-on-policies-to-protect-children-from-the-harmful-impact-of-food-marketing>

¹⁰ <https://www.who.int/news-room/articles-detail/public-consultation-on-the-draft-guideline-fiscal-policies-to-promote-healthy-diets>

¹¹ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240067233>

¹² <https://www.who.int/news-room/events/detail/2023/01/23/default-calendar/virtual-high-level-event--fourth-progress-report-on-global-trans-fat-elimination>

d'importantes avancées, il reste encore 5 milliards de personnes dans le monde qui ne sont pas protégées contre les effets néfastes des AGT sur la santé. Bien qu'à ce jour la plupart des politiques d'élimination des AGT aient été mises en œuvre dans les pays à haut revenu (essentiellement dans les Amériques et en Europe), elles sont en cours de mise en œuvre ou d'adoption dans un nombre croissant de pays à revenu intermédiaire, dont l'Argentine, le Bangladesh, l'Inde, le Paraguay, les Philippines et l'Ukraine. La mise en œuvre de politiques fondées sur les meilleures pratiques est également envisagée au Mexique, au Nigeria et au Sri Lanka en 2023. Aucun pays à faible revenu n'a encore adopté une politique fondée sur les meilleures pratiques pour éliminer les AGT.

Pour 2023, l'OMS recommande aux pays de concentrer leurs efforts sur les quatre domaines suivants: l'adoption de politiques fondées sur les meilleures pratiques, le suivi et la surveillance, les huiles de remplacement sans risque pour la santé et la sensibilisation. Les modules REPLACE de l'OMS¹³ fournissent des informations pratiques, étape par étape, pour aider les pays à progresser rapidement dans ces domaines. L'OMS encourage également les fabricants de produits alimentaires à éliminer de leurs produits les acides gras trans de production industrielle, conformément à l'engagement pris par l'International Food and Beverage Alliance (IFBA). Il est demandé aux principaux fournisseurs d'huiles et de matières grasses de supprimer les acides gras trans d'origine industrielle des produits vendus aux fabricants de produits alimentaires partout dans le monde.

Réduction de la consommation de sodium/sel par les populations

En 2011, les États membres se sont engagés à réduire l'exposition à des régimes alimentaires néfastes pour la santé. Cet engagement a été pris dans le cadre de la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

En 2013, les États membres ont adopté le Plan d'action mondial pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles 2013-2020 pour agir de manière coordonnée à tous les niveaux afin d'atteindre neuf objectifs mondiaux volontaires, dont - une réduction relative de 30 % de la consommation moyenne de sodium par les populations d'ici 2025, l'objectif étant d'atteindre une consommation inférieure à 2 000 mg/jour; et une réduction relative de 25 % de la prévalence de l'hypertension d'ici 2025, afin de maîtriser cette prévalence.

En 2015, les États membres se sont engagés à réaliser les Objectifs de développement durable (ODD), dont l'Objectif 3, Bonne santé et bien-être, dont la cible 3.4 est la suivante: D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.

En 2017, les États membres ont approuvé les Meilleures options de l'OMS mises à jour qui constituent un ensemble de mesures abordables, réalisables, axées sur les effets et avec un ratio coûts-efficacité élevé pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles. En ce qui concerne le sodium, ces mesures visent à réduire la consommation: en réduisant la teneur en sodium dans les aliments (reformulation des aliments transformés/industriels), en réduisant la consommation de sodium lors des repas ou collations pris hors du domicile (politiques publiques en matière d'achat de denrées alimentaires et de services de restauration), en encourageant les consommateurs à faire de meilleurs choix pour leur santé en matière de consommation de sodium au travers d'actions d'information (campagnes dans les médias, étiquetage sur le devant de l'emballage ou autre étiquetage interprétatif, étiquetage nutritionnel des menus ou la suppression des salières dans les espaces de restauration) et en éliminant toute influence négative (limitation de la commercialisation des aliments riches en sodium).

L'OMS a publié plusieurs outils et documents techniques pour aider les États membres, le secteur alimentaire et les collectivités à réduire la consommation de sodium des populations, dont: le dossier technique SHAKE pour la réduction du sel qui est actuellement en cours de mise à jour et sera réédité en 2023, le Cadre d'action pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques en matière d'achat de denrées alimentaires et de services de restauration pour une alimentation saine (2021), les Valeurs de référence mondiales pour la teneur en sodium de différentes catégories d'aliments (2022) et la Sodium Country Scorecard qui présente des informations normalisées sur les actions et politiques de réduction du sodium sur une plateforme interactive dans la base de données mondiale de l'OMS sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition (GINA) (<https://extranet.who.int/nutrition/gina/en/scorecard/sodium>). Cette plateforme unique de partage d'informations normalisées sur les actions et politiques de réduction du sodium permet de suivre l'avancement à l'échelle mondiale de la mise en œuvre de mesures législatives et autres visant à réduire la consommation de sodium et d'accroître les responsabilités en matière d'engagements politiques (2022). Le premier Rapport mondial sur la réduction du sodium sera présenté en mars 2023.

Sommet sur la Nutrition pour la croissance – 2021

¹³ <https://www.who.int/fr/teams/nutrition-and-food-safety/replace-trans-fat>

Lors du Sommet sur la Nutrition pour la croissance qui s'est tenu à Tokyo les 7 et 8 décembre 2021, l'OMS a annoncé six nouveaux engagements afin de progresser plus rapidement dans la réalisation des objectifs en matière de nutrition à l'horizon 2025, que la pandémie a rendu encore plus difficiles à atteindre. Ces engagements sont les suivants:

- multiplier les initiatives visant à prévenir et à prendre en charge le surpoids et l'obésité;
- agir davantage pour créer des environnements alimentaires propices à la promotion de régimes alimentaires sûrs et sains;
- aider les pays à lutter contre la malnutrition aiguë;
- prendre plus rapidement des mesures pour combattre l'anémie;
- promouvoir et soutenir davantage un allaitement maternel de qualité; et
- renforcer les systèmes de données sur la nutrition, l'utilisation des données et les capacités dans ce domaine.